



gibis

ÉTABLISSEMENT GUILLIoud



La chasse au naturel

**EXCLUSIF !
FAISAN
PUR CHASSE®**



LE GIBIER DE CHASSE TARIFS SAISON 2025

249 Route de Lyon
38160 CHATTE

TEL 04 76 38 31 01

www.gibis.fr





Tous nos gibiers de chasse, de reproduction d'élevage ou capturés sauvages

Chère cliente, cher client,

La saison 2025 avance à grands pas.

Nouveauté 2025 : notre souche FAISAN PUR CHASSE® à découvrir sur la fiche de présentation jointe, pour une remise en nature d'été.

Les naissances dans notre couvoir à Chatte, de vos futurs faisans et perdrix de chasse, se font dans de très bonnes conditions.

La situation internationale semble se calmer au niveau des prix des matières premières (céréales, énergies...) Malgré de fortes hausses de l'ensemble de nos coûts de production, nous avons décidé de limiter au maximum l'augmentation de nos tarifs à environ 2%.

Notre élevage est en pleine production pour pouvoir vous servir du gibier de haute qualité **grâce à notre gestion interne de l'œuf jusqu'à l'oiseau adulte.**

Nos oiseaux sont nourris dès le premier jour avec des insectes, des vers de farine et des grillons vivants, comme dans la nature, pour le développement de leur instinct sauvage et une meilleure résistance sur vos territoires.

Nous vous invitons à visionner notre site internet : www.gibis.fr ainsi que nos vidéos sur YouTube : https://bit.ly/gibis_sarl.

Vous trouverez ci-après notre tarif détail 2025.

Le conseil que nous pouvons vous donner pour vos commandes 2025 est de privilégier vos remises en nature en début de saison, dès fin juillet, afin de profiter au maximum de la saison de chasse compte tenu du risque de grippe aviaire au début de l'hiver et de réserver au plus tôt votre gibier étant donné la très forte demande.

Nous vous souhaitons une bonne saison de chasse à tous.

Bien cordialement,
L'équipe GIBIS



Les naissances de l'année

Nous élevons 100 % de nos oiseaux en Isère, de l'œuf à l'âge adulte. Nourrissage aux insectes et céréales.



La reproduction



Le couvoir



Les naissances



Les volières

Le gibier de chasse

Saison 2025

**Demandez
un devis pour
tout achat de
plus de 200
pièces**

Faisandeaux, lâchers d'été

Souche commun, croisé US

14 semaines, poules et coqs
+0,55€ par semaine supplémentaire

> la pièce 11,40€

Souche PUR CHASSE®

14 semaines, poules et coqs
+ 0,55€ par semaine supplémentaire

> la pièce 13,30€

Jeunes colverts vaccinés, élevés sur étang

8/10 semaines, prêts au vol

Juin > la pièce 12,90€

Compagnies de perdrix rouges, élevées en grande volières

Souche pure

9 sujets de 14 semaines + 1 adulte ex reproducteur dit «meneur»

1^{ère} semaine d'août > la compagnie 100,00€

Perdrix rouge de 14 semaines

1^{ère} semaine d'août > la pièce 10,10€

Compagnies de perdrix grises, élevées en grandes volières

9 sujets de 14 semaines + 1 adulte ex reproducteur dit «meneur»

1^{ère} semaine d'août > la compagnie 103,00€

Perdrix grise de 14/15 semaines

1^{ère} semaine d'août > la pièce 10,40€



Gibis+

- Aucune perdrix ne sera vendue en dessous de 14 semaines pour assurer de bons résultats.
- Pour les faisandeaux et les compagnies de perdreaux, nous conseillons un sac d'aliment à mélanger au blé pour les premiers jours du lâcher.
- Renseignez-vous
Gibier bagué : 0,60€/pièce
(bague et pose)

Gibier de chasse adulte

Demandez
un devis pour
tout achat de
plus de 200
pièces

Faisans communs élevés en grandes volières
Adultes, 20 semaines minimum

1 ^{er} choix, 50% coqs et poules (caisse de 5 pièces)	> la pièce	14,70€
Coq seul	> la pièce	16,30€

Faisans type obscur élevés en grandes volières
Adultes, 20 semaines minimum

1 ^{er} choix, 50% coqs et poules (caisse de 5 pièces)	> la pièce	14,70€
--	------------	--------

Faisans type croisé US (chinois) élevés en grandes volières
Adultes, 20 semaines minimum

1 ^{er} choix, 50% coqs et poules (caisse de 5 pièces)	> la pièce	14,70€
Coq seul	> la pièce	16,30€

Faisans PUR CHASSE® élevés en grandes volières
Adultes, 20 semaines minimum

1 ^{er} choix, 50% coqs et poules (caisse de 5 pièces)	> la pièce	18,80€
Souche et méthode d'élevage spécifiques (voir fiche jointe)		

Perdrix rouges élevées en grandes volières
Adultes, août à décembre (caisse de 10 pièces)

	> la pièce	11,20€
--	------------	--------

Perdrix grises élevées en grandes volières
Adultes, août à décembre (caisse de 10 pièces)

	> la pièce	11,50€
--	------------	--------

Colverts vaccinés, élevés sur étang

Adultes, août	> la pièce	16,40€
---------------	------------	--------





Lapins de Garenne élevés en parc enherbé

Vaccinés contre le VHD et la myxomatose

Lapereau 2,5 mois (de mai à octobre)

50% de femelles

la pièce > **16,00€**

Reproducteurs (de novembre à mai) :

le couple > **49,00 €**

le trio > **74,00€**

Lapin de chasse (de septembre à février)

le lapin mâle

la pièce > **16,00€**

Lièvres de France élevés en parc enherbé

Levraut 3-4 mois, prêt au lâcher, 2,5 à 3 kg

juin-juillet

possibilité de livrer en couple

la pièce > **93,00 €**



GIBIS vous recommande

**L'injection de soluté réhydratant et vitaminé
mis au point par vétérinaire > par lièvre 5 €**

**Vaccination VHD sur demande
avec certificat vétérinaire > par lièvre 5 €**

Gibis++

- Gibier de repeuplement
- **Lièvres d'Europe centrale**, capturés à l'état sauvage en Hongrie
- **Pensez à réserver dès novembre**, pour une livraison en décembre 2025 et janvier 2026
- Quantité limitée
- Résultats de reproduction exceptionnels



La capture des lièvres sauvages en vidéo :

https://bit.ly/gibis_sarl

Et aussi sur : www.gibis.fr

RÉSERVEZ VITE VOTRE GIBIER !

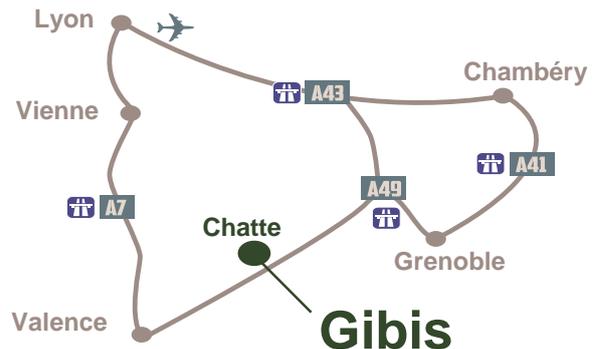
Tél. 04 76 38 31 01

gibis@gibis.fr



249 Route de Lyon - BP 3
38160 CHATTE

Élevage n° 38001
SARL au capital de 271 300 €



GIBIS dispose des agréments vétérinaire, sanitaire et environnemental obligatoires. Lors d'un épisode de grippe aviaire, nous avons pu continuer à livrer votre gibier (sous autorisation)

Le personnel GIBIS dispose du certificat de capacité de gestion d'un élevage ainsi que de la formation en bien-être animal et bio sécurité

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tout achat de nos produits et fournitures implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente.

1) ACCEPTATION DE LA COMMANDE

La date d'enregistrement de la commande correspond à la date de réception de votre ordre écrit, accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du prix TTC. Toute commande de lièvres d'importation pour décembre et janvier doit être enregistrée au plus tard le 5 décembre 2025.

2) PORT ET EMBALLAGE

Les prix sont donnés départ de nos entrepôts, port en sus. Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. En cas d'avarie, et conformément à l'article 105 du Code de Commerce. Le destinataire devra noter des réserves précises sur le récépissé de livraison, confirmer ces faits par lettre recommandée au transporteur sous 72 heures, et les porter à notre connaissance dans le même délai. Les caisses restent à la disposition de nos établissements. **Si elles ne sont pas rendues, un montant de 5€ TTC vous sera facturé.**

3) LIVRAISON

Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif, et sont conditionnés par la date de réception de la commande. Tout retard de livraison imprévisible, ou résultant de la responsabilité du transporteur, ne peut aucun cas entraîner l'annulation de la commande ni le paiement d'indemnités ou de pénalités

4) CONDITIONS DE RÈGLEMENT ET MODALITÉS DE PRIX

Sauf stipulation expresse de notre part, l'enlèvement ou l'expédition du gibier implique un règlement comptant de la totalité du prix avant départ. Conformément à l'article 3 de la loi 92-1442, tout retard de paiement à la date d'échéance entraînera la facturation d'intérêts de retards calculés sur la base d'une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de l'échéance initialement convenue. Les prix de ce tarif sont absolument nets T.T.C. (TVA 5,5 %). Si le taux légal de TVA venait à être changé par l'État, en plus ou en moins, le prix serait de fait recalculé en application du nouveau taux de TVA. Nos prix sont fermes dans la limite des stocks disponibles. Pour le gibier d'importation, nous enregistrons vos commandes pour la date désirée, facturation suivant la date de livraison. Nos prix restent valables sauf erreur d'impression.

Compte tenu de la situation et des hausses continues des matières premières nous nous réservons le droit de modifier nos prix à tout moment.

5) CLAUSE PÉNALE

Il est expressément stipulé qu'à défaut de paiement de la marchandise à l'échéance fixée et après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, d'avoir à s'exécuter sous huitaine, restée sans effet, une indemnité égale à 15 % du prix T.T.C. de la facture sera immédiatement exigible à titre de clause pénale indépendamment des intérêts légaux ou conventionnels prévus à l'article précédent

6) GIBIER

ARRIVÉE VIVANTE GARANTIE. Tout gibier doit être contrôlé en présence du chauffeur. En cas de mortalité le préciser sur le bon de livraison express. Tout gibier mort non signalé sur le bon de livraison ne sera pas remboursé par notre établissement. Nous aviser par téléphone au 04 76 38 31 01 dans les 24 heures **TOUT GIBIER GARDÉ EN CAPTIVITÉ PAR VOS SOINS NE SERA PAS GARANTI**

7) CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPÉTENCE

Le tribunal de commerce de Grenoble est seul compétent pour connaître de tous litiges pouvant résulter de l'exécution de la présente et de ses suites. Cette clause s'applique aussi en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

8) EN CAS DE FORCE MAJEURE

Occasionnant non livraison, il ne sera dû aucune indemnité ou dommages et intérêts. Les fonds déjà versés seront remboursés **LE FAIT DE NOUS PASSER COMMANDE IMPLIQUE L'ACCEPTATION DE NOS CONDITIONS DE VENTE.**

9) LITIGE

Toute marchandise livrée reste propriété du fournisseur jusqu'au règlement intégral (loi du 12 mai 1980 et du 25 janvier 1985) (loi n° 8598 et 8595). Toute contestation sera du ressort des tribunaux compétents de Grenoble. Nous déclinons toute novation ou dérogation à cette clause attributive de juridiction

10) L'EXÉCUTION D'UNE COMMANDE

L'exécution d'une commande de lièvres d'importation capturés sauvages est toujours en fonction de la capture. Les captures restent suspendues aux conditions climatiques. Les captures d'animaux sauvages sont aléatoires et sans garantie de réussite

Nous sommes fiers de vous présenter le fruit de plusieurs années de recherche et développement

Notre souche de faisans issue
“**de Strauch**”, désormais disponible
sous l'appellation
FAISAN PUR CHASSE®

Ce projet illustre notre engagement
pour des méthodes d'élevage
respectueuses et traditionnelles



Nous sommes enthousiastes à l'idée de vous présenter notre Souche **FAISAN PUR CHASSE®**, une avancée significative dans le domaine de la chasse au faisan.

Issue d'une lignée ancienne, connue sous le nom de “**Strauch**”, cette souche a été élevée selon des méthodes traditionnelles, avec une touche d'innovation pour renforcer les instincts sauvages des oiseaux.

Caractéristiques distinctives de notre souche FAISAN PUR CHASSE®

Nourrissage initial aux insectes vivants : un régime alimentaire naturel qui stimule les instincts de prédation du faisan dès les premiers jours.

Élevage en lumière naturelle : les faisans bénéficient d'un cycle jour/nuit qui respecte leur rythme biologique naturel, essentiel pour leur développement et leur bien-être.

Grande volière isolée de plus de 10 000 m² : un espace vaste et sécurisé, équipé de perchoirs, cultures à gibiers, nourrissage au sol avec des céréales, permettant aux faisans de développer pleinement leur capacité de vol et leurs comportements naturels.

Ces méthodes d'élevage, combinées à notre expertise, produisent des **FAISANS PUR CHASSE®** qui incarnent l'essence de la **chasse sportive**, offrant aux chasseurs une expérience **authentique** et **exaltante**.

Pour en savoir plus sur notre souche **FAISAN PUR CHASSE®**, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes impatients de partager notre passion et notre innovation avec vous.

Téléphone : 04 76 38 31 01 - Email : gibis@gibis.fr - Site Web : <https://gibis.fr>

“FAISAN PUR CHASSE®” est une marque déposée de GIBIS SARL



Présentation de notre souche de FAISAN PUR CHASSE®

Chers clients et partenaires,

Nous sommes fiers de vous annoncer le fruit de plusieurs années de recherche et développement :

Notre souche de faisans issue "de Strauch", désormais disponible sous l'appellation FAISAN PUR CHASSE®

Ce projet illustre notre engagement pour des méthodes d'élevage respectueuses et traditionnelles.

Points forts de notre souche FAISAN PUR CHASSE® :

- **Reproduction naturelle et autonome :**

Nos faisans se reproduisent sans insémination artificielle, favorisant une production d'œufs naturellement modérée.

- **Alimentation instinctive dès la naissance :**

Les poussins dès leur naissance sont nourris avec des insectes vivants tels que vers de farine, grillons et sauterelles, reproduisant leur régime alimentaire naturel et éveillant leur instinct sauvage.

- **Nourrissage diversifié et continu :**

Avec et après les insectes, une alimentation à base de céréales produites localement enrichit leur régime sur plusieurs semaines.

- **Élevage en conditions naturelles :**

Les faisans bénéficient d'un cycle de lumière naturelle dès leurs premiers jours.

- **Accès à un parcours extérieur enrichi :**

Dès la quatrième semaine, les oiseaux profitent d'un espace en herbe semé de sorgo, topinambour, blé et tournesol.

- **Volière spacieuse et isolée des perturbations humaines pour un développement optimal :**

Entre huit et dix semaines, ils sont transférés dans une grande volière. Pour 2024, un lot de 2000 FAISANS PUR CHASSE® a été élevé dans une volière de plus de 10.000 m², dont 40 % de la surface est dédiée à des cultures diverses. Plus de 150 m linéaires de perchoirs en bois stimulent leurs défenses naturelles nocturnes.

- **Approche respectueuse et minimisée de l'intervention humaine**

- **Manipulation directe des oiseaux réduite au strict minimum :**

Ceci réduit le stress des animaux et préserve leur comportement naturel.

- **Surveillance réduite au strict nécessaire : pour garantir le bien-être des faisans sans perturbation excessive.**

- **Nourrissage avec des céréales majoritairement direct au sol :**

Suivant les récoltes, ce qui stimule leur comportement de recherche naturelle de nourriture.

- **Utilisation de chiens de travail pour l'effarouchement :**

Deux fois par semaine, afin de maintenir leur méfiance naturelle et d'assurer leur adaptation optimale.

La souche FAISAN PUR CHASSE® promet d'être un succès lors de remises en nature, recommandées à 14 semaines d'âge sur des territoires aménagés. Vous retrouverez ces FAISANS PUR CHASSE® pendant la saison de chasse, exhibant un vol puissant et direct, et un caractère très sauvage, aptes à se défendre efficacement sur vos terrains. Ces faisans se regrouperont en fin de saison pour former les futurs reproducteurs de vos territoires.

Nous sommes impatients de vous accueillir pour vous faire découvrir nos installations et discuter de la manière dont nos FAISANS PUR CHASSE® peuvent enrichir vos activités cynégétiques. Pour plus d'informations ou pour visionner des vidéos de nos pratiques, nous vous invitons à visiter notre site web.

FAISAN PUR CHASSE® a fait l'objet d'un dépôt de marque par GIBIS SARL